



Le tableau de bord des personnalités

Notice technique



FD N° 122161
CONTACTS IFOP :
Frédéric Dabi
Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise
prenom.nom@ifop.com
SEPTEMBRE 2026



1

La méthodologie

Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par Ifop-Fiducial pour Paris Match et Sud Radio

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 034** personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage, niveau d'éducation) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par téléphone du 2 au 3 septembre 2026.

L'enquête a fait l'objet d'un redressement sociodémographique (données INSEE 2022) et d'un redressement sur le niveau du diplôme et d'un redressement politique sur la base de la reconstitution du vote suivant : présidentielle 2022 1^{er} tour.

La présente notice est consultable sur le site de la commission des sondages.

Précision relative aux marges d'erreur

La théorie statistique permet de mesurer l'incertitude à attacher à chaque résultat d'une enquête. Cette incertitude s'exprime par un intervalle de confiance situé de part et d'autre de la valeur observée et dans lequel la vraie valeur a une probabilité déterminée de se trouver. Cette incertitude, communément appelée « marge d'erreur », varie en fonction de la taille de l'échantillon et du pourcentage observé comme le montre le tableau ci-dessous :

INTERVALLE DE CONFIANCE A 95% DE CHANCE						
Taille de l'échantillon	Si le pourcentage trouvé est...					
	5 ou 95%	10 ou 90%	20 ou 80%	30 ou 70%	40 ou 60%	50%
100	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10,0
200	3,1	4,2	5,7	6,5	6,9	7,1
300	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500	1,9	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600	1,8	2,4	3,3	3,7	4,0	4,1
700	1,6	2,3	3,0	3,5	3,7	3,8
800	1,5	2,1	2,8	3,2	3,5	3,5
900	1,4	2,0	2,6	3,0	3,2	3,3
1 000	1,4	1,8	2,5	2,8	3,0	3,1
1 100	1,3	1,8	2,4	2,7	2,9	3,0
1 200	1,2	1,7	2,3	2,6	2,8	2,8
1 300	1,2	1,6	2,2	2,5	2,7	2,7
1 400	1,1	1,6	2,1	2,4	2,6	2,6
1 500	1,1	1,5	2,0	2,3	2,4	2,5
2 000	1,0	1,3	1,8	2,0	2,2	2,2
3 000	0,8	1,1	1,4	1,6	1,8	1,8

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **900** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **2,0**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,0% et 12,0%.

Exemple de lecture du tableau : dans le cas d'un échantillon de **1 000** personnes, si le pourcentage mesuré est de **10%**, la marge d'erreur est égale à **1,8**. Le vrai pourcentage est donc compris entre 8,2% et 11,8%.

Structure de l'échantillon

	Brut	Redressé
	%	%
SEXE		
Un homme	48,2	47,7
Une femme	51,8	52,3
AGE		
18-24 ans	10,9	10,7
25-34 ans	14,3	15,9
35-49 ans	26,9	26,4
50-64 ans	25,8	25,3
65 ans et plus	22,1	21,7
PROFESSION		
Agriculteur	1,1	1,5
Artisan ou commerçant	5,9	5,6
Profession libérale, cadre supérieur	10,8	13,1
Profession intermédiaire	14,9	14,4
Employé	10,1	10,2
Ouvrier	21,2	18,1
Retraité	28,9	30,8
Autre inactif	7,1	6,2
REGION		
REGION PARISIENNE	20,5	18,5
NORD	4,8	6,3
EST	9,9	8,6
BP EST	5,7	7,7
BP OUEST	11,0	9,3
OUEST	12,4	13,6
SUD OUEST	13,5	11,3
SUD EST	11,1	12,1
MEDITERRANEE	11,1	12,7
AGGLOMERATION		
CC1 : Communes rurales	25,7	23,4
CC2 : Agglomération urbaine de moins de 20.000 habitants	15,0	17,0
CC3 : Agglomération urbaine de 20 à 100.000 habitants	14,4	12,6
CC4 : Agglomération urbaine de 100.000 habitants et plus	29,2	30,6
CC5 : Agglomération Parisienne	15,7	16,5
VOTE A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2022 (1er tour)		
Nathalie Arthaud	1.0	0,6
Philippe Poutou	1.1	0,8
Fabien Roussel	2.9	2,3
Jean-Luc Mélenchon	19.1	21,5
Anne Hidalgo	2.7	1,7
Yannick Jadot	5.2	4,6
Emmanuel Macron	30.8	27,8
Valérie Pécresse	4.0	4,8
Nicolas Dupont-Aignan	1.9	2,1

Marine Le Pen	21.1	23,5
Éric Zemmour	5.3	7,1
Jean Lassalle	4.9	3,2

* En raison des arrondis, les totaux sont susceptibles d'être supérieurs ou inférieurs à 100 de 0,1 point.

Le classement général

Question : Pour chacune des personnalités suivantes, en avez-vous une excellente opinion, une bonne opinion, une mauvaise opinion, une très mauvaise opinion ou vous ne la connaissez pas suffisamment ?

Personnalité	Brut	% Brut	Poids	% Poids
Michel-Édouard Leclerc	561	54,3 %	558	54,4 %
Dominique De Villepin	496	47,9 %	486	47,4 %
Christine Lagarde	473	45,7 %	475	46,4 %
Jean-Louis Borloo	469	45,4 %	476	46,3 %
Jordan Bardella	474	45,8 %	476	46,2 %
Edouard Philippe	486	46,9 %	476	46,1 %
François Hollande	465	44,9 %	466	45,4 %
Ségolène Royal	442	42,7 %	455	44,4 %
Marine Le Pen	451	43,6 %	445	43,4 %
Sébastien Lecornu	448	43,3 %	445	43,3 %
Gabriel Attal	463	44,8 %	445	43,2 %
Michel Barnier	454	43,9 %	435	42,4 %
Nicolas Sarkozy	419	40,5 %	424	41,4 %
Robert Ménard	417	40,3 %	424	41,3 %
Xavier Bertrand	412	39,8 %	413	40,4 %
Marion Maréchal	408	39,5 %	414	40,3 %
François Ruffin	410	39,7 %	413	40,2 %
Gérald Darmanin	378	36,6 %	404	39,4 %
Bernard Cazeneuve	403	38,9 %	393	38,4 %
Fabien Roussel	373	36,1 %	393	38,3 %
Jean-Luc Mélenchon	393	37,9 %	383	37,4 %
Bruno Retailleau	374	36,2 %	382	37,3 %
Bally Bagayoko	362	34,9 %	372	36,4 %
Eric Ciotti	352	33,9 %	372	36,3 %
Thierry Breton	378	36,6 %	372	36,2 %
Laurent Wauquiez	387	37,4 %	372	36,1 %
Bruno Le Maire	372	35,9 %	372	35,9 %
Elisabeth Borne	381	36,8 %	372	35,8 %
Rachida Dati	354	34,2 %	362	35,4 %
Gérard Larcher	368	35,6 %	352	34,4 %
Marine Tondelier	358	34,6 %	341	33,4 %
Emmanuel Grégoire	346	33,5 %	342	33,3 %
Emmanuel Macron	365	35,3 %	341	33,2 %
Manuel Bompard	337	32,6 %	341	33,1 %
Rima Hassan	341	32,9 %	331	32,4 %
Catherine Trautmann	330	31,9 %	331	32,3 %
Sarah Knafo	326	31,5 %	331	32,2 %
François Bayrou	338	32,7 %	331	32,1 %
Laurent Nuñez	324	31,3 %	321	31,4 %
Valérie Pécresse	329	31,8 %	321	31,3 %
Aurore Bergé	324	31,3 %	321	31,2 %
Sandrine Rousseau	312	30,2 %	320	31,1 %
Hervé Morin	306	29,6 %	320	30,9 %

Personnalité	Brut	% Brut	Poids	% Poids
David Lisnard	301	29,1 %	320	30,8 %
Olivier Faure	319	30,9 %	321	30,7 %
Raphaël Glucksmann	304	29,4 %	320	30,6 %
François-Xavier Bellamy	315	30,5 %	310	30,4 %
Catherine Vautrin	336	32,5 %	311	30,3 %
Jean-Noël Barrot	280	27,1 %	290	28,4 %
Yannick Jadot	300	28,9 %	290	28,3 %